Image not found or type unknown

Sarl et déménagement:quels informations doivent être fournies aux

Par **lcnanoujm_old**, le **08/08/2007** à **10:23**

Puis-je disposer d'un droit de veto en tant qu'actionnaire pour une valeur de 15% des parts dans une sarl constituée de 3 associés:70%,15%,15%?
Doit-on m'informer du déménagement de cette SARL pour de nouveaux locaux situés dans une autre ville,ou est-on simplement tenu de m'informer d'un changement de siège?Merci

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés